



Licence

STAPS : Activité Physique Adaptée- Santé (APA-S)

+ Formation Initiale

ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY

Objectifs de la formation

- + L'offre de formation dans les mentions STAPS de Licence a pour objectif de construire des connaissances et des compétences scientifiques, techniques, technologiques et (pré) professionnelles dans les domaines des Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA), de l'apprentissage moteur, du mouvement humain, et des cultures corporelles dans la société.
- + Plus spécifiquement, la Licence mention STAPS : Activité Physique Adaptée-Santé (APA-S) a pour objectif de former les étudiants à l'accompagnement par les Activités Physiques Adaptées de publics à besoins spécifiques (personnes âgées, en situation de handicap, etc.) issus de secteurs d'intervention variés (sanitaire, social, médico-social, associatif, etc.).

Compétences

8 blocs de compétences communes aux mentions STAPS sont identifiés :

- + Bloc 1 : Usages digitaux et numériques.
- + Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d'analyse.
- + Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales dans plusieurs langues.
- + Bloc 4 : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel.
- + Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée.
- + Bloc 6 : Analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive d'un groupe d'utilisateurs et d'une organisation.
- + Bloc 7 : Élaboration et planification de projets et de programmes, visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive.
- + Bloc 8 : Encadrement de séances collectives d'activités physiques et/ou sportives de public en situation de face à face pédagogique.

Admission

Public visé

La formation est ouverte aux :

- + Titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (DAEU).
- + Candidats aux profils variés.

Modalités de candidature

- + En première année : procédure nationale via la plateforme Parcoursup.
- + En deuxième et troisième année : procédure locale via la plateforme eCandidat.
- + La procédure d'affectation dans la mention suit formellement le cadrage national proposé par la Conférence Des Directeurs et Doyens (C3D) STAPS.

Aide à la réussite

Vous n'êtes pas encore sûr de votre projet d'études, vous avez besoin de renforcer vos acquis disciplinaires, vous vous posez des questions sur la bonne méthode de travail à adopter, vous combinez vos études avec une activité salariée ou un sport de haut niveau ?

Vous pourrez bénéficier de différents types de dispositifs selon votre situation : aménagements d'études, enseignements de renforcement disciplinaires ou méthodologiques, parcours dits OUI SI en L1...

Le directeur des études et votre enseignant-référent vous accompagneront pour définir le contrat pédagogique qui vous convient.



Organisation des enseignements

Enseignement par projet

Un enseignement « Recherche intégrée »

+ Il s'agit du seul enseignement commun à l'ensemble des mentions et participant à la construction du bloc de compétences n°2 (transversal). A travers cet enseignement, les étudiants auront pour objectif d'identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet qui constitue un enjeu dans leur mention ; d'analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation ; de développer une argumentation avec esprit critique. In fine, les étudiants devront produire un « document » de recherche qui intègre une partie d'analyses statistiques.

Pour la mention Activité Physique Adaptée-Santé

Un enseignement autour des enjeux scientifiques, méthodologiques ainsi que sociétaux du Sport-Santé et de l'activité physique pour tous participe à la construction du bloc de compétences n°6, en partenariat avec le SIUAPS.

+ En L2, il s'agit de l'UE « Conception et pratique d'intervention : Institutions, Outils et Méthodes ».

+ En L3, il s'agit de l'UE « Activités physiques adaptées : théorie et pratique ».

Mesures des aptitudes physiques

+ A chaque rentrée, les étudiants de l'Université Paris-Saclay seront invités par le SIUAPS à venir effectuer des tests mesurant les aptitudes physiques afin d'évaluer leur niveau de sédentarité.

+ La passation des tests est effectuée sous la responsabilité des enseignants d'EPS du SIUAPS, en partenariat avec le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS).

+ Les étudiants de la mention APA-S assureront la passation de ces tests. A travers cet enseignement les étudiants devront établir un diagnostic du niveau d'activité physique des usagers du SIUAPS dont des étudiants de l'Université, y compris ceux en situation de handicap, en mobilisant des concepts scientifiques pluridisciplinaires, des modèles théoriques et méthodologiques concernant les activités physiques et/ou sportives.

Stage : une véritable expérience professionnelle

+ Un stage est obligatoire en L1, L2 et L3.

Débouchés

Poursuite d'études

La Licence STAPS APA-S est liée à une offre de formation en Master dans l'Université Paris-Saclay, principalement en :

+ Master Vieillesse et Handicap : Mouvement et Adaptation (VHMA).

+ Master Handicap Neurologique (NH).

+ Master Ingénierie et Ergonomie de l'Activité Physique (IEAP), parcours « Ingénierie et Sciences du Mouvement Humain (ISMH) ».

Passerelles

+ Tout étudiant a la possibilité de faire une demande de réorientation dans une autre des mentions STAPS de Licence, sous réserve de l'accord du responsable de la mention envisagée.

+ Dans cette réorientation, les étudiants peuvent demander à une commission, l'étude de leurs acquis académiques afin de valider tout ou partie de leur nouveau cursus.

Insertion professionnelle

L'étudiant peut prétendre aux métiers de l'enseignement en Activités Physiques Adaptées-Santé, dans les secteurs suivants :

+ Sanitaire (hôpitaux, cliniques).

+ Médico-social (foyers de vie, instituts médico-éducatif, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

+ Associations sportives.

Informations pratiques

Licence 1 : portail.staps@universite-paris-saclay.fr

Licence 2 : licence2.staps@universite-paris-saclay.fr

Licence 3 : licence3.staps@universite-paris-saclay.fr

Pour votre orientation et votre insertion professionnelle :

Pôle OCPE - accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Pôle IPPA - insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Antenne d'Orsay - 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1er étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

Antenne de Sceaux - 01 40 91 17 98

Bât. B - RDC Bas. 54 boulevard Desgranges. Sceaux (92)

Lieu d'enseignement

Campus d'Orsay

Faculté des Sciences du Sport, bâtiment 335 (*RER B Orsay-Ville / Bures-sur-Yvette*)

